



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 24 octobre 2023
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance**
- 5. Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 septembre 2023 et de la séance extraordinaire du 3 octobre 2023 du conseil municipal;
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Renonciation partielle de servitude - Lot 4 259 094 du cadastre du Québec - 410, rue Coderre;
 - 6.2 Signature d'un protocole d'entente avec le Conseil économique du Haut Richelieu (NEXDEV) visant la délégation de la gestion de l'immeuble H2 et de l'incubation d'entreprises;
 - 6.3 Vente d'une partie du lot 3 268 779 du cadastre du Québec à « GESTION TC & LM INC. »;
 - 6.4 Signature d'une entente avec le Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu pour un projet de « Forêt-école »;
 - 6.5 Désignation du maire suppléant pour la période du 16 novembre 2023 au 31 mai 2024;
 - 6.6 Considérations johannaises relatives à la cession d'immeubles au Centre de services scolaire – Impacts multiples;

- 6.7 Appel d'offres - SA-6-TDI-22-P - Acquisition, implantation et entretien de services 9-1-1 PG hébergés;

7. Finances municipales

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires

8. Ressources humaines

- 8.1 Embauche temporaire au poste de « Régisseur à la culture » au Service de la culture, du développement social et du loisir;
- 8.2 Embauche au poste de « Conseillère rémunération » au Service des ressources humaines;

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Octroi des contrats suivants:
- | | | |
|-------|----------------|---|
| 9.1.1 | SA-28-LOI-23-P | Appel d'offres - SA-28-LOI-23-P - Services d'entretien en mécanique du bâtiment pour les aré纳斯 - 3 ans; |
| 9.1.2 | SA-29-LOI-23-P | Appel d'offres - SA-29-LOI-23-P – Services de gardiennage pour le Centre culturel Fernand-Charest et la bibliothèque Adélar-Berger; |
- 9.2 Versement d'une subvention au musée du Haut-Richelieu pour la relocalisation temporaire;
- 9.3 Désignation d'un représentant pour l'obtention d'une aide financière relative à une entente de développement culturel (2024) avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec;
- 9.4 Reconduction du protocole d'entente avec le « Club de golf St-Jean Ltée. » afin d'offrir des activités hivernales pour la saison 2024;
- 9.5 Demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxes foncières - « Maison Hina inc. »;
- 9.6 Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

10. Infrastructures et gestion des eaux

- 10.1 Signature d'une entente d'évaluation de travaux majeurs relativement à la réalisation de l'ingénierie et des travaux pour l'enfouissement et/ou le déplacement de réseaux techniques urbains pour le projet de reconstruction de la passerelle piétonnière et cyclable au-dessus de l'autoroute 35 dans l'axe du boulevard de Normandie et travaux connexes;
- 10.2 Signature d'une convention de subvention relativement au « Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) ».

11. Toponymie et circulation

- 11.1 Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) de prendre la responsabilité de l'installation annuelle de la balise piétonnière – Intersection du chemin du Clocher et de la rue Desranleau;

12. Travaux publics

12.1 Octroi des contrats suivants :

- 12.1.1 SA-155-TP-23-GL Octroi d'un contrat gré à gré – SA-155-TP-23-GL - Fourniture de service de camionnage en vrac (transport de neige) pour la saison 2023-2024;
- 12.1.2 SA-142-TP-23-P Appel d'offres - SA-142-TP-23-P - Travaux de réaménagement à l'hôtel de ville;
- 12.1.3 SA-145-TP-23-P Appel d'offres - SA-145-TP-23-P - Service de concassage de résidu de béton et pavage pour production de matériel granulaire;

12.2 Approbation des dépenses – Aide en provenance du « Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) » - Travaux de marquage;

12.3 Augmentation du bon de commande pour les travaux de réfection de la piscine au complexe sportif Claude-Raymond;

12.4 Augmentation d'un bon de commande pour les travaux de déneigement et salage du réseau routier;

13. Sécurité publique

13.1 Entente relative à l'établissement des modalités de réponse automatique multicaserne avec la Ville de Chambly;

13.2 Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie, d'intervention d'urgence ou de sauvetage avec la Ville de Chambly;

14. Urbanisme

14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

- 14.1.1 DDM-2023-0136 Immeuble situé au 865, boulevard d'Iberville - Autoriser un matériau dont l'indice de réflectance solaire (IRS) est de moins de 78 points;

14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

- - - -

14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 1) PIA-2023-0210 Immeuble situé sur le boulevard Guin, lot 4 259 869 du cadastre du Québec - Autoriser la construction d'une habitation bifamiliale ainsi que l'aménagement de terrain;

- 2) PIA-2023-0213 Immeuble situé au 126, 5^e Avenue – Autoriser l'installation d'enseignes permanentes;
- 3) PIA-2023-0222 Immeuble situé au 120-122, rue Bouthillier Nord - Autoriser le remplacement du parement extérieur;
- 4) PIA-2023-0221 Immeuble situé au 50, rue Brodeur – Autoriser la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale;

14.3.2 PIA-2023-0227 – Immeuble situé au 288-290, rue Champlain - Autoriser le remplacement du revêtement extérieur d'un toit;

14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants :

14.4.1 Règlement n° 2254

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir les zones C-4973, C-2625, C-4987, C-4972, C-2624, C-2628, C-2627, ainsi que les lots 4 284 929, 3 626 120 et 3 626 117 du cadastre du Québec au secteur de P.I.I.A. "Artères commerciales".

Ces zones sont situées le long du boulevard Saint-Luc entre le chemin du Ruisseau-des-Noyers et le chemin de Valrennes ».

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

14.5.1 Règlement n° 2230

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de :

- Agrandir la zone C-2624, à même la zone H-2706, afin d'inclure les lots 6 477 336 et 6 477 337 du cadastre du Québec constituant la propriété du 1161, Saint-Luc;
- Autoriser, à même la zone C-2624, les sous-classes d'usages C9-02 "Commerces à incidence modérée" et C9-05 "Entrepreneurs" du groupe commerces et services (C);
- Ajouter un rappel vis-à-vis l'item "PIIA" aux grilles des usages et normes des zones C-4973, C-2625, C-4987, C-4972, C-2624, C-2628, C-2627 et H-2597.

Ces zones sont situées le long du boulevard Saint-Luc entre le chemin du Ruisseau-des-Noyers et le chemin de Valrennes ».

14.5.2 Règlement n° 2248

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone H-1154, les usages des classes C1 (vente au détail) C2 (service) C3 (restauration) et C4 (récréatif).

La zone H-1154 est dans le quadrilatère des rues Saint-Joseph, Marie-Élizabeth, Saint-Louis et du boul. du Séminaire Nord ».

14.5.3 Règlement n° 2249

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone H-1635, la classe d'usages "multifamiliale" de 4 à 6 logements et de 2 à 3 étages de hauteur.

La zone H-1635 est située le long du côté ouest de la rue Jacques-Cartier Sud, entre les rues O'Cain et Veilleux ».

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.6.1 Règlement n° 2240

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de:

- Modifier diverses normes relatives aux bâtiments principaux et aux terrains des zones H-2787 et H-2785;
- Modifier l'annexe F du règlement, constituant le plan *Boisés d'intérêt*, de façon à ajouter un boisé d'intérêt;
- Modifier l'article 122.1 du règlement, relatif aux normes d'abattage d'arbres en boisés d'intérêt dans les zones dont l'affectation principale est le groupe habitation (H).

Les zones H-2787 et H-2785 sont situées sur l'île Sainte-Thérèse, approximativement entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, puis des Balbuzards et des Peupliers ».

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- | | | |
|---------|---------------|--|
| 14.11.1 | ZAP-2023-0054 | Lot 4 566 575 du cadastre du Québec, Route 133; |
| 14.11.2 | ZAP-2023-0229 | Lots 3 627 028, 3 478 139, 3 243 827 et 3 243 831 du cadastre du Québec; |
| 14.11.3 | ZAP-2023-0202 | Lots 5 189 202, 5 189 203 et 5 189 207 du cadastre du Québec, chemin du Grand-Pré; |
| 14.11.4 | ZAP-2023-0205 | Lots 6 376 563 et 6 376 564 du cadastre du Québec, rue Dumas; |

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :

14.12.1 MRU-2023-0059 - I-2771 (lot 6 533 488 du cadastre du Québec, rue Gaudette);

14.13 Renouvellement du mandat de cinq membres et de la présidente du Comité consultatif d'urbanisme;

14.14 Appel d'offres - SA-5-URB-23-P - Services professionnels pour la refonte du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme;

15. Transport et mobilité urbaine

16. Avis de motion

16.1 Règlement n° 2252

« Règlement modifiant le règlement n° 0866 relatif à la constitution d'une réserve financière pour la réalisation du chantier des écosystèmes naturels de la stratégie de développement durable, et abrogeant les règlements n^{os} 1536, 1646 et 2130 ».

17. Règlements

17.1 Règlement n° 2241

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et ses amendements, dans le but de :

- Retirer certains terrains du secteur de P.I.I.A. « Baillargeon »;
- Ajouter au P.I.I.A. « Baillargeon » un objectif et un critère relatif à l'implantation et remplacer les critères relatifs à l'architecture ».

17.2 Règlement n° 2250

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la confection d'étude et plans et devis visant le remplacement de l'égout combiné par un réseau séparé sur une portion de la rue Saint-Louis, décrétant une dépense de 140 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.3 Règlement n° 2251

« Règlement établissant le programme municipal d'aide financière « Programme Rénovation Québec – 2023-2024 / Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ».

17.4 Règlement n° 2253

« Règlement modifiant le règlement n° 0879 relatif à l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 ».

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 septembre 2023;

18.2 Registre cumulatif des achats mensuels – septembre 2023;

18.3 Certificat du dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière;

18.4 État comparatif des revenus et des charges - 2023

19. Période de questions

20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

21. Levée de la séance